

Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, distribué ou transmis, directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon



ALTAREIT

Paris, le 30 juin 2009

Altareit lance une augmentation de capital en numéraire de 77,3 millions d'euros par attribution de bons de souscription d'actions (« BSA »)

Altarea, qui détient 99,6% du capital de la société, a pris l'engagement irrévocable d'exercer la totalité des BSA lui revenant

Altareit lance une augmentation de capital par attribution de bons de souscription d'actions (« BSA »), pour un montant brut prime d'émission comprise de 77 326 446 euros par émission de 657 426 actions nouvelles au prix de 117,62 euros par action à raison de 3 actions nouvelles pour 5 BSA.

Cette émission vise principalement à renforcer les fonds propres d'Altareit et diminuer le niveau de sa dette (en ce compris par le biais du remboursement du prêt d'actionnaire conclu entre la Altareit et Altaréa)

Cette augmentation de capital fait l'objet d'un engagement de souscription à hauteur de 99.6% par le groupe Altaréa, principal actionnaire d'Altareit, marquant ainsi son souhait de soutenir la Société. Cet engagement assure le succès de l'opération.

Les principales caractéristiques de cette émission sont les suivantes :

- Une augmentation de capital de 77 326 446 euros (prime d'émission incluse) par émission de 657 426 actions nouvelles au prix de 117,62 euros par action, réalisée avec attribution gratuite de BSA ;
- Chaque actionnaire se verra attribuer gratuitement un BSA par action détenue à l'issue de la séance de bourse du 30 juin 2009. 5 BSA lui donneront le droit de souscrire à 3 actions nouvelles ;
- La période d'exercice des BSA commencera le 1^{er} juillet 2009 et se terminera le 8 juillet 2009. Durant cette période, les BSA seront cotés et négociables sur le marché Euronext Paris sous le code ISIN FR0010775635 ;

Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, distribué ou transmis, directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

- Le règlement livraison et la cotation des actions nouvelles sur Euronext Paris sont prévus le 17 juillet 2009 ;
- Les actions nouvelles porteront jouissance courante. Elles seront, dès leur émission, complètement assimilées aux actions existantes, jouiront des mêmes droits et seront soumises à toutes les dispositions statutaires et aux décisions des assemblées générales ;
- Le groupe Altarea s'est engagé irrévocablement à souscrire à titre irréductible à la totalité de la quote-part à laquelle lui donne droit sa participation, soit 99.6% de l'opération.

HSBC dirigera cette opération en tant que Chef de File et Teneur de Livre.

Information du public

Un prospectus, visé par l'Autorité des marchés Financiers (« AMF ») le 29 juin 2008 sous le numéro 09-207, composé du document de référence 2008 d'Altareit enregistré par l'AMF le 23 juin 2009 sous le n° R.09-058, et de la note d'opération (comprenant un résumé du prospectus), est disponible sans frais auprès d'Altareit, 8, avenue Delcassé, 75008 Paris. Il peut également être consulté sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'ALTAREA (www.altarea.com). Ce prospectus comprend une section décrivant certains facteurs de risques liés à la Société, à l'offre et aux valeurs mobilières offertes.

Facteurs de risque

ALTAREIT attire l'attention du public sur les sections relatives aux facteurs de risque figurant dans le Prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers. Il est toutefois précisé que la liste desdits facteurs de risque n'est pas exhaustive et qu'il ne peut être exclu qu'à la date du Document de Référence et de la Note d'Opération, d'autres risques, non identifiés à ce jour ou dont la réalisation n'est pas considérée par ALTAREIT comme susceptible d'avoir un effet défavorable sur ses activités, sa situation financière, ses résultats, sa capacité à réaliser ses objectifs ou le prix de marché de ses actions, peuvent exister.

Contacts Altareit

Eric DUMAS, Directeur Financier

Tél. : +33 (0)1 44 95 51 42 – email : dumas.e@altarea.com

A propos d'Altareit

Altareit est la filiale du groupe Altarea qui regroupe toutes ses activités de promotion pour compte de tiers et ses activités de diversification. Altareit est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris compartiment C (ISIN FR0000039216, code FROM).

Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, distribué ou transmis, directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

Avertissement :

Ce document et les informations qu'il contient, ne constituent pas une offre de vente ou de souscription ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription d'actions ou autres titres Altareit dans un quelconque pays.

Les informations contenues dans le présent document ne sont pas publiées et ne peuvent être distribuées, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, en Australie, au Canada ou au Japon. Aucune communication, ni aucune information relative à l'augmentation de capital avec bons de souscription d'actions ne peut être diffusée au public dans un pays autre que la France dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) pour l'offre des bons de souscription d'actions ou des actions nouvelles en dehors de la France, dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. Les actions Altareit auxquelles il est fait référence dans le présent document ne peuvent être achetées ou souscrites et les bons de souscription d'actions ne peuvent être achetés, souscrits ou exercés, aux Etats-Unis en l'absence d'une offre enregistrée au titre du Securities Act de 1933, tel que modifié, ou d'une exemption à cette obligation d'enregistrement, ou d'une transaction qui ne serait pas soumise aux conditions d'enregistrement requises par le Securities Act de 1933 ou toute réglementation applicable. Aucune offre d'achat ou de souscription d'actions n'est faite aux Etats-Unis.

Aucune offre publique n'est effectuée au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ces informations sont uniquement destinées aux personnes ayant une expérience professionnelle en matière d'investissement au sens de l'article 19(1) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 du Royaume-Uni (l'« Order ») ou qui sont des personnes visées à l'article 49(1) de l'Order ou d'autres personnes auxquelles Altareit peut légalement transmettre une invitation ou une incitation à investir conformément à l'Order (toutes ces personnes étant ci-après dénommées les « personnes autorisées »). Aucune autre personne que les personnes autorisées ne doit agir en fonction ou se référer à ces informations. Tout investissement ou activité inhérente n'est disponible uniquement qu'aux personnes autorisées. Seules ces personnes peuvent s'engager dans de telles activités. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.
